

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 DECEMBRE 2006



Présidence : M. DEGRANDE Michel, Maire

Absent excusé : M. CHARPENTIER

Absents : Ms. BIDAUX, DEMARQUET, BRUGNEAUX

Monsieur le Maire tient à remercier les Vendeuillois, (Conseillers, membres d'associations, bénévoles) qui par leur dévouement et leur présence ont participé aux cérémonies et manifestations organisées durant l'année et font de Vendeuil un village où il fait bon vivre.

TARIFS POUR L'ANNEE 2007 : (Tarifs inchangés)

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE :

Une attestation d'assurance et un chèque de caution de 50 euros seront exigés lors du retrait des clés (le chèque de caution sera restitué après l'état des lieux). Un contrat sera établi lors de la réservation de la salle et du versement des arrhes qui ne pourront en aucun cas être remboursés.

Vendeuillois : 100 € (arrhes : 50 €)

Personne extérieure à la commune : 150 € (arrhes 70 €)

Un supplément de 20 € sera demandé pour le chauffage selon la saison.

LOCATION DE LA SALLE DU STADE :

Une attestation d'assurance et un chèque de caution de 50 euros seront exigés lors du retrait des clés (le chèque de caution sera restitué après l'état des lieux). Un contrat sera établi lors de la réservation de la salle et du versement des arrhes qui ne pourront en aucun cas être remboursés.

Vendeuillois : 70 € (arrhes 35 €)

Personne extérieur à la commune : 120 € (arrhes 60 €)

Un supplément de 25 € sera demandé pour le chauffage selon la saison.

Pour les associations Vendeuilloises, une location gratuite est offerte, puis 20 € seront demandés par location. Un contrat devra être établi en Mairie. Une attestation d'assurance et un chèque de caution seront exigés lors du retrait des clés.

VIN D'HONNEUR :

Vendeuillois : 40 €

Personne extérieure à la commune : 50 €

Nous tenons à vous rappeler que le décret interdisant de fumer dans les lieux publics sera appliqué dans les bâtiments communaux et les salles des fêtes à compter du 1^{er} février 2007.

LOCATIONS DIVERSES :

CHARROIS :

Sur Vendeuil : 10 €

sur Travecy : 20 €

Banc : 1 €

Table : 2 €

1 table + 2 bancs : 3 €

PECHE :

	Carte à la journée	Carte à l'année	Ponton ou barque
Vendeuillois	3,50 € (retirée au café) 6 € demandés sur l'étang	11 €	40 €
Extérieurs	3,50 € (retirée au café) 6 € demandés sur l'étang	26 €	50 €

EAU

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le coût de l'eau pour l'année 2007. Le prix de l'abonnement est maintenu à 26 €, la consommation étant facturée :

- de 1 à 500 m³ : 0,50 €

- plus de 500 m³ : 0,45 €

PLAN LOCAL D'URBANISME : La consultation de différents bureaux d'étude a permis de comparer 8 propositions de prix pour le choix d'un bureau d'étude afin de procéder à l'élaboration du PLU. Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, a choisi le bureau d'étude HARMONIEPAU situé dans le Nord. Il va être contacté afin de procéder à l'état des lieux de la commune, c'est-à-dire qu'il rassemblera et analysera l'ensemble des données et documents nécessaires à la compréhension du territoire communal.

Le PLU nécessite la création d'une commission chargée d'assister aux réunions d'élaboration du PLU. Toute personne intéressée par cette démarche et souhaitant faire parti de la commission est priée de se présenter au secrétariat de Mairie. Les idées sur l'aménagement de la commune seront également les bienvenues.

PROJET EOLIENNES : - La C.C.V.O. étant très sollicitée par différents projets de parcs éoliens sur son territoire, le conseil communautaire a proposé d'ajouter la compétence ZDE (Zone de Développement Eolien) dans les compétences de la C.C.V.O. Le conseil municipal de Vendeuil est favorable au transfert de cette compétence à la communauté de communes.

- La société ENERTRAG souhaitant installer un parc éolien dans une zone comprenant les communes de Vendeuil, Remigny et Ly Fontaine, les membres du conseil municipal à la majorité émettent un avis favorable et s'engagent à soutenir le projet de la société ENERTRAG. Des études préalables seront réalisées par la Société ENERTRAG afin de garantir la faisabilité du projet.

PECHE : Suite à la réunion de la commission étang bois avec l'association des pêcheurs Venduillois, le Conseil Municipal a été décidé de modifier l'arrêté municipal règlementant l'accès à l'étang communal. Dorénavant seules les barques à moteur électriques seront autorisées sur l'étang.

Il est rappelé aux locataires de pontons à l'étang communal, que le renouvellement de la location doit se faire impérativement entre le 1^{er} et le 15 janvier. Après cette date, les pontons seront considérés comme libres et reloués.

Le rempoissonnement de l'étang aura lieu le

Le Club Carnassier de Saint-Quentin demande l'autorisation de venir pêcher sur l'étang communal afin de créer une école de pêche. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

C.C.V.O. : Les travaux de réfection de l'ancien secrétariat et des salles d'archives du nouveau secrétariat sont en cour par les agents de la C.C.V.O. Les fenêtres de l'étage de la Mairie étant très abîmées, elles vont être changées.

PERSONNEL COMMUNAL : Suite à la réussite de l'examen professionnel de rédacteur, et afin de permettre la promotion interne de Mme DELIMAUGES Céline, une délibération va être prise afin de créer le poste.

CYCLO-CROSS : Le cyclo-Cross organisé par le Club de Moÿ de l'Aisne aura lieu le DIMANCHE 17 DECEMBRE 2006. Le départ est prévu à 13 h 00, rue Camille Desmoulins. Le Championnat de l'Aisne et de la Marne se dérouleront lors de cette course, ouverte à toutes les catégories d'âge. A l'issue des épreuves, la remise des récompenses aura lieu salle de la Mairie, suivie d'un vin d'honneur. Venez nombreux apprécier la course qui se déroulera chemin des « Bassérons » et rue des Falaises.

COURRIER DE M. DEMAREST : Les services de la DDE ayant refusé le permis de construire d'une habitation pour cause de chemin d'accès non-conforme, M. DEMAREST, le propriétaire, propose de réaliser à ses frais les travaux d'accès à sa propriété. Le Conseil municipal autorise M. DEMAREST à réaliser les travaux afin qu'une suite favorable soit donnée à son permis de construire.

CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE : Comme les années précédentes, le concours de maisons illuminées est reconduit, afin de mettre en valeur notre village pour les fêtes de fin d'année.

Des prix seront attribués après le passage du jury, composé des membres du conseil municipal. Ils passeront dans la commune pour noter vos décorations, entre Noël et le Jour de l'An. Alors n'oubliez pas de laisser allumé !

1^{er} prix : un bon d'achat de 90 €

2^{ème} prix : un bon d'achat de 60 €

3^{ème} prix : un bon d'achat de 45 €

4^{ème} prix : un bon d'achat de 30 €

5^{ème} au 10^{ème} prix : 1 bouteille de champagne



Les prix seront décernés lors des vœux du Maire qui auront lieu le vendredi 05 janvier 2007 à 19 heures. Il est important de rappeler, que les lauréats d'un prix à ce concours sont inéligibles pour une durée de 3 années, après l'obtention de leur récompense. C'est ainsi, que la personne lauréate pour l'année 2006 ne rentrera en compétition qu'en 2010. Ce concours ayant pour finalité l'embellissement et l'illumination de la commune, la participation du plus grand nombre est notre priorité.

LA POSTE : Les horaires du bureau de poste de Vendeuil changent à compter du 04 décembre 2006 :

- Du lundi au vendredi 9h00 à 11h30
- Le samedi 9h00 à 12h00 soit une demi-heure supplémentaire

GOUTER DE NOEL : Le traditionnel goûter de Noël offert par la Municipalité aux enfants de l'école aura lieu le **vendredi 22 décembre** après-midi. Le matin, les enfants de l'école bénéficieront d'une séance de cinéma offerte par l'Association des Parents d'Elèves.

COLIS DE NOEL AUX ANCIENS : Le **mercredi 20 décembre 2006**, un colis sera distribué par les membres du C.C.A.S. aux personnes âgées de plus de 70 ans habitant la commune. Ils iront également rendre une visite aux résidents de la Maison de Retraite le **Samedi 23 décembre 2006 à 11 heures**.

FOOTBALL CLUB : **NE JETEZ PLUS VOS CARTOUCHES D'ENCRE VIDES** : Le football club se propose de les collecter et de les envoyer à une entreprise de recyclage. Afin d'aider l'association et de protéger l'environnement, vous pouvez contacter M. NERON Dominique au 03.23.07.82.83 ou M. LEPOLARD Dominique au 03.23.56.41.67. Vous pouvez également déposer vos cartouches d'encre vides au secrétariat de Mairie ou au Café de la Mairie.

ECOLE : Voici le résultat des élections au comité de Parents d'élèves : M. BAILLY Frédéric, M. BENOIT Philippe, Mme CURNIL Brigitte, M. DEGRANDE Damien, Mme PRUDHOMME Marie-Claire

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : Les nouveaux Vendeuillois sont invités à venir s'inscrire sur les listes électorales au secrétariat de mairie. Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} septembre au 31 décembre. Il est impératif de se munir d'une pièce d'identité.

INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1990 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

TRANSPORT DANS L' AISNE : Le Centre d'Information des Transports de l'Aisne (C.I.T.A.) vous informe sur tous les transports (bus, car, train). Un seul numéro pour être bien informé : N° Azur : 0.810.75.00.00

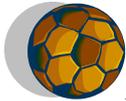
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L' AISNE **DU 16 OCTOBRE 2006 AU 17 MARS 2007 INCLUS**

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
14h à 16h	14h à 16h	14h à 16h	10h à 12h



Dates à retenir ...

09 décembre 2006	Téléthon
09 décembre 2006	Assemblée Générale de l'Association de Pêche
10 décembre 2006	Loto organisé par l'U.S.D.N.
15 décembre 2006	Marché de Noël à l'école
17 décembre 2006	Cyclo Cross
18 décembre 2006	Ramassage du tri sélectif
20 décembre 2006	Distribution des colis de Noël aux Anciens
22 décembre 2006	Goûter de Noël offert aux enfants de l'école
31 décembre 2006	Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes
<u>Attention :</u> 02 janvier 2007	Ramassage du tri sélectif
05 janvier 2007	Vœux du Maire et des Adjointes
13 janvier 2007	Loto organisé par le Football Club de Vendeuil
15 janvier 2007	Ramassage du tri sélectif
03 février 2007	Repas dansant du Club Loisirs
04 février 2007	Loto organisé par l'association des Parents d'élèves



Football : Prochaines rencontres à Vendeuil

10 décembre 2006	Vendeuil B reçoit Essigny le Grand
17 décembre 2006	Vendeuil B reçoit Montescourt

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 02 FEVRIER 2007



Monsieur le Maire et ses Adjointes,

Mesdames, Messieurs les Conseillers, les Membres du C.C.A.S.

et les Employés Communaux

vous adressent leurs vœux les plus sincères de bonheur et de santé

pour l'année 2007



JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE A TOUS